



**PROGRAMME DE
FORMATION**

LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

FORMATION PROFESSIONNELLE

**Le
damier**
formation

**Au DAMIER, 30 rue Drelon,
63000 Clermont-Ferrand,
Les 24 et 25 septembre
2024**

LE DAMIER, numéro de déclaration d'activité au titre de
la formation professionnelle : 83630460363



PROCHAINE SESSION

Les 24 et 25 septembre 2024

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les enjeux du développement durable et les impacts du numérique
- Utiliser les indicateurs pour mesurer l'impact environnemental du numérique
- Lister et différencier les leviers en faveur du numérique responsable
- Construire et déployer une stratégie de numérique responsable
- Mettre en œuvre la méthodologie d'un projet numérique responsable

PUBLIC



Personne en charge des réseaux, de la communication ou du marketing
Chargé des publics et de la diffusion
Dirigeant d'association ou d'entreprise culturelle : associé,
administrateur, directeur,
gérant, responsable d'activité
Designer/artistes

PRÉ-REQUIS : Aucun niveau minimum n'est requis pour suivre cette formation.

MOYENS ET MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- 30% théorie / 70% pratique
- Partage de supports pédagogiques (références bibliographiques, annuaires, lexique, outils de travail...)
- Observation de cas pratiques et mises en situation
- Démarche réflexive

CONTENU PÉDAGOGIQUE :

→ État des lieux

- Nature des impacts
- Cadre législatif et réglementaire
- Labels, normes et référentiels

→ Bonnes pratiques

- Le parc
- L'écoconception de services numériques
- Les données (stockage, flux, vidéo..)
- La fin de vie

→ Mettre en place une politique numérique responsable

- Gouvernance
- Sensibilisation
- Boîte à outils

→ Autodiagnostic

- Questionnaire d'autodiagnostic en sous-groupe puis temps collectif de restitution
- Le label Numérique Responsable
- Autodiagnostic

→ Exercices pratiques

- Calculer l’empreinte carbone de ses usages
- Mettre en place des outils d’audit
- Q/R entre pairs

MODALITÉS D’ÉVALUATION

- Questionnaire d’évaluation en amont de la formation
- Dispositifs d’évaluation à l’issue de la formation
- Un questionnaire de satisfaction sera renseigné par chaque participant·e afin qu’il·elle évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique.

ACCESSIBILITÉ

LE DAMIER est soucieux de garantir à tous.te.s sans discrimination l’égalité des droits et chances pour accéder à la formation professionnelle. Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap : dans ce cadre, merci de contacter notre référente handicap lors de votre inscription afin d’identifier et d’étudier les possibilités d’aménagement de la formation et mettre en place les conditions d’accueil adéquates dans nos locaux ou à distance.

Contacts :

Référente handicap – LE DAMIER

Cécile Kempf : formation@ledamier.fr | 09 50 26 89 05

AGEFIPH – Ressource Handicap Formation

Isabelle GRUYELLE – Marie-Pierre BARO

rhf-ara@agefiph.asso.fr | 04 74 94 20 21 – 06 22 10 01 52

DÉLAI D'ACCÈS :

Selon liste d'attente ; prévoir environ 3 semaines si demande de financement.



LIEU ET DATES

Les 24-25 septembre 2024

La formation se déroule sur 2 jours les 24 et 25 septembre 2024.

La formation se déroulera au Damier – 30 rue Drelon – 63000

Clermont-Ferrand

Horaires : 9h-12h30 / 14h-17h30

Durée : 14 heures (2 jours)

INTERVENANTE :

Marguerite Courtel - Collectif Les Augures

Marguerite a évolué au sein de plusieurs secteurs professionnels : communication et digitale (agence Communic'Art), art contemporain (Fondation Carmignac, galerie Eric Mouchet), développement durable (Art of change 21). Elle défend les mécanismes de co-création entre les écosystèmes de la culture et du développement durable et a conçu de nombreux événements de sensibilisation au réchauffement climatique mobilisant artistes et environnementalistes. Marguerite est membre du réseau international #Women4Climate du C40.

TARIF ET FINANCEMENTS

640€ net de taxe (14h soit 46€/heure)

Pour les financements individuels, des réductions et facilités de paiement peuvent être mises en place.

LE DAMIER est certifié Qualiopi, au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation.

Le DAMIER est enregistré en tant qu'organisme de formation professionnelle reconnu au DataDock.

Différentes prises en charge peuvent être envisagées selon votre situation personnelle (financement par l'AFDAS, votre OPCO, Pôle Emploi, etc). Nous nous tenons à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans le montage de vos demandes de prise en charge



RENSEIGNEMENTS:

Cécile Kempf / formation@ledamier.fr / 09 50 26 89 05